

Une nouvelle fois, de nombreux événements et initiatives sont venus souligner le dynamisme d'un secteur en plein développement.

Nous ne reprendrons ici que les plus marquants et nous ne pourrions malheureusement pas citer tous ceux qui ont contribué à ces avancées si importantes pour l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la famille échiquéenne.

## I. LES DÉFICIENTS VISUELS

Grâce à la dynamique AEPA, partenaire historique et indispensable de la DNH, de jolies compétitions ont une nouvelle fois mis en lumière notre activité.

- En novembre, l'AEPA a fêté ses 60 ans dans l'enceinte prestigieuse du stade Louis II de Monaco, Un hommage médiatique mérité a été rendu à ces extraordinaires pionniers de notre démarche.
- En mai, le Championnat de France 2018 a été organisé à Gradignan, près de Bordeaux. Outre le nouveau sacre d'Olivier Deville, on retiendra la participation d'une dizaine de joueurs étrangers venus partager l'ambiance sympathique et conviviale de cette compétition. Grâce à une belle collaboration entre le PSEJE, la DNA, le CDJE33 et la ligue de Nouvelle Aquitaine, un stage DAFFE Handicap et un stage d'arbitrage avec volet Handicap ont eu lieu sur le même site . Des échanges très riches ont eu lieu lors de cette semaine qui restera longtemps dans nos mémoires.
- Au mois d'Août, 2 jeunes espoirs, Théo Ambrosino et Clémentine Kruk ont représenté la France aux Championnats du monde IBCA Jeunes et Féminins en Pologne. Malgré des résultats modestes, une formidable énergie est née de cette aventure.
- Le projet d'organiser à Toulouse ce Championnat du monde Féminin est sur les rails en partenariat avec la DNF et le club de Toulouse Lardenne,

## II. LE CHALLENGE 64 CASES

En juin, le club de Dieppe, emmené par Olivier Delabarre et Medhi Assam, a organisé un challenge original regroupant un tournoi d'« Easy-chess » et un tournoi d'échecs classique afin de permettre à un public encore plus large de pouvoir participer.

Cette expérience a pour objectif d'être exporté sur tout le territoire afin d'en faire une réelle compétition impliquant un maximum de joueurs en situation de handicap.

L'intérêt suscité par notre sport, notamment chez les personnes atteintes de troubles autistiques laisse présager un bel avenir pour cette initiative

Nous nous tenons à l'écoute des organisateurs désirant nous aider à relayer ce projet.

## III. LA FORMATION

Le DAFFE 1 module handicap est dorénavant un diplôme reconnu au sein de la communauté échiquéenne. Néanmoins, il a semblé important de redéfinir précisément les contours et conditions d'organisation de celui-ci au travers d'un règlement.

En effet, pour être crédible, le respect d'un cahier des charges précis est indispensable, la DNH va donc continuer à collaborer avec la DTN pour encadrer de façon rigoureuse ces formations en réfléchissant notamment à la formation des formateurs.

#### IV. ARBITRAGE, RÈGLEMENTS ET COMPÉTITIONS

- Une collaboration active avec la DTN, la CT et la DNA a une nouvelle fois permis des actions concrètes notamment :
  - La naissance d'une partie 7 du livre de l'arbitre dédié spécifiquement au Handicap
  - L'évocation de ses spécificités dans la formation continue des arbitres
  - La diffusion d'un rappel des règles H01 et H02 à l'ensemble des directeurs de groupes

Une proposition d'intégrer ces règles d'accessibilités aux règlements des interclubs est en cours d'instruction.

- La mise en place de feuilles adaptées aux personnes ayant des difficultés d'écritures devrait également voir le jour rapidement grâce à un ingénieur prototype développé par Jean Jacques Noé de la DNS.
- Enfin félicitons Dominique Dervieux, pour sa nomination à la commission Handicap de la FIDE. Sa présence et son expertise nous permettront de poursuivre de façon encore plus efficace les travaux de fond menés depuis déjà plusieurs années.
- La convention signée l'an dernier avec l'APF France Handicap a permis l'organisation de nombreux événements. A chaque fois, l'initiation des participants et de leurs encadrants couplés à des actions solidaires élargissent le spectre de nos actions.

Fort de cette expérience, il paraît indispensable d'élargir cette politique à de nouveaux partenaires, Ainsi, les 2 grandes Fédérations régissant les pratiques sportives des personnes en situation de Handicap (HANDISPORT et SPORT ADAPTE) sont des interlocuteurs à privilégier.

Les échanges avec le ministère, notamment autour de la campagne pour Paris 2024, nous ont confirmé cette nécessité, La complexité et l'importance de ces démarches justifient le fait que celles-ci soient inscrites dans le long terme.

Une réunion de travail avec la Fédération des Aveugles de France aura lieu en mai pour évoquer notamment nos actions et projets avec les déficients visuels,

#### En conclusion

- Depuis sa création, la DNH a permis de modifier radicalement l'approche des acteurs de notre sport vis à vis des personnes en situation de handicap.
- Cependant, les chantiers en cours nous rappellent qu'il reste encore beaucoup à faire en impliquant l'ensemble des acteurs échiquéens.
- L'inclusion et le développement de notre secteur doivent être un élément moteur du projet fédéral.
- Les projets et collaborations évoqués ici permettront donc de continuer cette belle aventure humaine.